

vernement a fait des économies de bouts de chandelle au point de vue de la réduction de certains crédits.

Prenez par exemple la province de la Nouvelle-Ecosse. Comme je l'ai dit il y a un moment, il y avait un reliquat d'environ \$200,000 sur le crédit de l'an dernier, mais là n'est pas le pire du tableau. Non seulement y avait-il un reliquat de \$200,000 non dépensé, mais que voyons-nous dans le budget principal de la présente année avec un Gouvernement dont le parti compte dix députés de cette province? Trouvons-nous autant d'argent qu'il en fut voté l'année dernière alors qu'il n'y avait que trois députés du côté du Gouvernement? Non; nous constatons que la réduction des crédits s'élève à près de \$200,000, comparaison avec l'année dernière.

M. MacDONALD (Cap-Breton-Sud): Il y avait des élections l'année dernière.

M. DUFF: C'est bien vrai. Laissez-moi dire à mon honorable ami de Cap-Breton-Sud que j'ai aidé à faire adopter par la Chambre un crédit pour le nouveau bureau de poste de Waterford, que non seulement aux années d'élections mais aussi pendant les années précédentes il y a toujours eu de fortes sommes votées pour les Provinces maritimes. Prenez ma circonscription électorale, par exemple; pendant les quatre années de 1926 à 1930, lorsque je représentais Antigonish-Guysborough, j'ai obtenu \$600,000 pour ces deux comtés. Cette année, il y a un crédit de \$2,100 dans le budget pour Antigonish-Guysborough. Cette année, alors que nous avons dix députés de la Nouvelle-Ecosse du côté du Gouvernement qui pourraient aller et sont sans doute allés auprès de l'honorable député qui représente un comté de l'Ontario et qui est ministre des Travaux publics pour lui demander de dépenser plus d'argent dans cette province, il y a cependant \$200,000 de moins dans les crédits qu'il n'y en avait l'année dernière.

Et n'oubliez pas que la plus forte partie des crédits déposés aujourd'hui ne sont pas de nouveaux crédits du tout; ce sont des sommes à voter de nouveau ou des dépenses relativement à des réparations qu'il est impossible d'éviter. Je ne veux pas dire que mes honorables amis n'ont pas d'influence auprès du Gouvernement; je n'en connais pas la raison. Mais j'espère que lorsque le budget supplémentaire sera présenté, chaque honorable député de la Nouvelle-Ecosse siégeant du côté du Gouvernement verra à ce que, au lieu de l'état de choses que nous constatons aujourd'hui, il y aura un crédit raisonnable pour chacun des comtés de la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. H. A. STEWART: Si je faisais parvenir une autre feuille de chiffres à mon honorable ami, je suppose qu'il serait capable de

prouver qu'il n'y a aucune somme affectée aux autres parties du Canada. Il parlait de ports et rivières de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario, de Québec, et il s'est plaint que, dans la province de Québec il y avait un reliquat non dépensé de \$606,600 à ce chapitre. Qu'il se tourne du côté de l'Ontario et il verra que le reliquat non dépensé est plus élevé que cela—\$731,643.20. Il n'a pas fait de comparaison.

M. POWER: La somme votée était supérieure d'environ un million.

L'hon. H. A. STEWART: Oui, mais la proportion est à peu près la même.

Un MEMBRE: Non.

L'hon. H. A. STEWART: Oui, à peu près la même.

M. DUFF: Alors les chiffres que m'a fait parvenir le ministre sont inexacts.

L'hon. H. A. STEWART: Non, ils ne sont pas inexacts. Mon honorable ami parlait des excuses invoquées pour ne pas dépenser cet argent. Nous ne cherchons pas d'excuse; nous donnons des raisons, et d'excellentes raisons. Comme mon honorable ami ne l'ignore pas, ces dépenses sont faites au moyen des revenus et les revenus ont diminué. Mais laissez-moi indiquer que dans les années précédentes dont il a parlé, lorsque les revenus n'étaient pas à la baisse, lorsque de fait ils abondaient, le Gouvernement n'avait aucune excuse pour ne pas dépenser une somme plus élevée que celle que nous n'avons pas dépensée l'année dernière. Ensuite il parle de la Nouvelle-Ecosse et se plaint que les dépenses en cette province ne sont pas aussi considérables cette année qu'elles devraient l'être. Eh bien, il ne peut pas nous accuser sous ce rapport d'agir pour des motifs politiques. Etant donné le nombre de représentants de la Nouvelle-Ecosse que nous voyons du côté ministériel, il est clair que nous n'essayons pas de songer à la politique dans la distribution des dépenses. Mon honorable ami doit le reconnaître.

M. DUFF: Je veux bien le croire. Je regrette que le ministre ne m'ait pas bien compris. J'ai dit que, pour certaines raisons, il y a dans l'Ontario des gens qui n'apprécient pas l'importance de la Nouvelle-Ecosse, et je crains que le ministre des Travaux publics ne soit un de ceux-là. J'ai dit que certaines gens de l'Ontario me paraissent avoir un sentiment d'infériorité. Est-ce que je m'explique suffisamment?

Une VOIX: Un sentiment de supériorité.

M. DUFF: Non, d'infériorité. Comprenez-moi bien. Mon honorable ami dit que, s'il n'a pas dépensé tout cet argent voté l'an der-